

Dossier Inscription Sélection AS 2019

Réservé aux titulaires de Bac ASSP et SAPAT ou Terminales des Bac ASSP ET SAPAT

**Accès avec dispense de formation par Sélection : formation initiale, continue ou en alternance
(10 places)**

FICHE D'INSCRIPTION A LA SELECTION AS	P.1
à renvoyer par courrier postal avant le 28 février 2019 minuit	
ANNEXE FICHE D'INSCRIPTION A LA SELECTION D'AIDE-SOIGNANT EN FORMATION INITIALE OU ALTERNANCE	P.2
• Les objectifs de la communauté éducative.....	P.3
• Accès à la formation partielle avec dispense de modules.....	P.4
• Formation initiale en 10 mois <u>ou</u> Formation en alternance en 16 mois, le règlement financier.....	P.5
• Calendrier : de l'inscription à la sélection jusqu'à la formation.....	P.6
Témoignages de nos anciens apprenants, aujourd'hui Aides-Soignants Diplômés d'Etat.....	P.7

Devenez Aide-Soignant à Carcado-Saisseval

Pour une formation à grande dimension humaine, innovante, avec :

- Une pédagogie active et efficace,
- Un enseignement mixte : présentiel et formation à distance (FOAD)
- Une immersion en stage : FEST et tutorat, avec des partenaires stages [4 stages sur 6 affectés par l'IFAS],
- Un accompagnement de qualité et individualisé par l'équipe, de l'inscription à l'obtention du DE (99% de réussite depuis 5 ans),
- Et une insertion professionnelle, une suite de parcours rapide et efficace, en France et au Québec !

FICHE D'INSCRIPTION à la sélection réservée aux titulaires de BAC ASSP et SAPAT ou élève en classe de Terminale Professionnelle ASSP ou SAPAT

pour un accès avec dispense de Formation pour préparer le Diplôme d'Etat d'AIDE-SOIGNANT

**en Formation INITIALE en 10 mois ou en ALTERNANCE en 16 mois :
pour une rentrée en septembre 2019.**



à renvoyer avant le 28 février 2019 accompagnée des pièces à fournir (voir annexe)
au Lycée Carcado-Saisseval –IFAS Sélection – 121 boulevard Raspail –CS 10 622– 75006
PARIS
Tel secrétariat sélection : 01.45.48.85.69 / concours.ap-as@carcado-saisseval.com

Photo récente
obligatoire

A REMPLIR EN MAJUSCULE et LISIBLEMENT

Madame Monsieur

Nom de naissance : _____

Nom d'épouse : _____

Prénoms (2 maximum dans l'ordre de l'état civil) : _____

Date de naissance : le ____ / ____ / ____ Lieu de naissance et département : _____

Pays de naissance : _____ Nationalité : _____

Adresse : _____

Code Postal : |_|_|_|_| Ville : _____

☎ |0|_|_|_|_|_|_|_|_| Mail : _____

Situation de Famille : Célibataire en union Autre: _____

Avez-vous des enfants à charge ? NON OUI combien ? _____ Age de chacun : _____

Sollicitez-vous un aménagement des conditions de concours d'entrée : NON OUI (joindre l'avis rendu par le médecin désigné par la CDAPH).

◆ Année d'obtention du :

Bac PRO ASSP: _____ Session: _____

Bac PRO SAPAT: _____ Session: _____

• Actuellement :

En classe de Terminale BAC PRO ASSP 2018-19

En classe de Terminale BAC PRO SAPAT 2018-19

Autre situation :

Réservé à

l'administration

N° dossier

Appr |_|_|_|

Fi |_|_|_|

Bac PRO ASSP

Bac PRO SAPAT

Fiche inscription
signée

C.V

Lettre motivation

Pièce d'identité

Aménagement
concours

Carte postale

Règlement : 60 €
(Non remboursable)

Chèque

Autres

Après avoir pris connaissance de la Notice
COCHER, RENSEIGNER

Formation Initiale de sept 2019 à juillet 2020

d'information DEAS 2019 www.carcado-saisseval.com ET

SIGNER 1 SEULE FORMATION AU CHOIX :

Formation en Alternance de sept 2019 à déc 2020

Je soussigné(e) _____

Certifie sur l'honneur :

-avoir pris connaissance de la notice d'information et du règlement financier et avoir fourni les renseignements et documents exacts.

- m'engager à respecter le règlement général du Lycée et de l'IFAS (consultable sur le site internet www.carcado-saisseval.com).

- m'engager à l'inscription définitive en formation* au moment de l'admission en juin 2019, (dans un des dispositifs décrit à la page 5):

- Inscription individuelle : avec règlement des 645 euros en juin 2019 (en cas de désistement, cette somme reste acquise à l'Institut de Formation) et du solde de la formation entre octobre 2019 et juin 2020
- Inscription Formation Continue : fournir la convention

Date et signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

Je soussigné(e) _____

certifie sur l'honneur que les renseignements fournis sont exacts. Je m'engage à respecter le règlement général du Lycée (consultable sur le site internet www.carcado-saisseval.com).

Mon inscription en formation d'Aide-Soignant en alternance sera définitive, après les résultats de l'admission, à la signature du contrat d'alternance.

Date et signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

Seule la Fiche d'inscription au concours dûment complétée est à renvoyer accompagnée des pièces à fournir

AVANT LE 28 février 2019

(Le cachet de la Poste faisant foi).

ANNEXE FICHE D'INSCRIPTION AU CONCOURS D'AIDE-SOIGNANT EN FORMATION INITIALE OU ALTERNANCE

POUR TOUS LES CANDIDATS :

Le dossier doit être constitué des pièces suivantes (à présenter dans l'ordre de la liste ci-dessous) :

Attention : les dossiers incomplets (rubrique non renseignée, photocopies manquantes) seront rejetés.

la fiche d'inscription dûment renseignée, datée et **signée** précédée de la mention « lu et approuvé » avec une photo d'identité récente **obligatoire**

1 curriculum vitae ;

1 lettre de motivation ;

1 photocopie recto-verso de la carte d'identité ou de séjour **EN COURS DE VALIDITE** ;

1 carte postale ordinaire libellée à vos noms et adresse, **timbrée** que nous vous retournerons pour accuser réception de votre dossier

1 chèque de **60 euros** pour les frais d'inscription au concours à l'ordre de **CARCADO SAISSEVAL** (en cas de désistement, cette somme reste acquise à l'Institut de Formation).

Le candidat qui sollicite auprès de l'IFAP ou de l'IFAS un aménagement des conditions de concours d'entrée doit **au moment de son inscription** préciser sa demande et la nature de l'aménagement demandé (par exemple temps supplémentaire, accessibilité, aides humaines...) en joignant l'avis rendu par le médecin désigné par la CDAPH.

les documents de sélection avec :

Les photocopies d'attestations de travail avec appréciations (s'il y a lieu).

Les photocopies d'attestations de stage avec appréciations

*Les photocopies du **livret scolaire** du candidat avec résultats et appréciations (bulletins scolaires de classes de 2de, 1ère, Terminale)*

Une photocopie des titres ou diplômes permettant de se présenter à la sélection

Un certificat de scolarité pour l'année 2018-2019

Un mois avant la rentrée en formation, un certificat médical attestant que vous êtes à jour des vaccinations obligatoires et que vous ne présentez pas de contre-indication physique ou psychologique à l'exercice de la profession d'auxiliaire de puériculture établi par un médecin agréé par l'Agence Régionale de Santé. (voir site internet de l'ARS pour avoir les adresses des professionnels). **Vaccinations obligatoires** : DT Polio, BCG et dernier test tuberculitique, **Hépatite B** et sérologies

Vaccinations fortement recommandées : Rubéole, Rougeole, Oreillons, grippe

à renvoyer avant le 28 février 2019 (le cachet de la poste faisant foi) accompagnée des pièces à fournir

au Lycée Carcado-Saisseval – IFAS Sélection – 121 boulevard Raspail – CS 10 622– 75006 PARIS

PREPARATION AU DIPLOME D'ETAT D'AIDE-SOIGNANT *: 10 places
SUR SELECTION

En Formation Initiale en 10 mois : de septembre 2019 à juillet 2020

En contrat d'alternance en 16 mois : de septembre 2019 à décembre 2020

121 Bd Raspail –CS 10622-75006 PARIS
www.carcado-saisseval.com

Institut de Formation d'Aide-Soignant

RESPONSABLE : Sylviane FIOR
FORMATEURS : Nathalie JOLY, Jean-Claude GAY
☎ 01.45.48.85.69
Contact : concours.ap-as@carcado-saisseval.com

Résultats au DEAS depuis 5 ans : 99 %

Les objectifs de la Communauté Educative

Accueillir chaque jeune comme personne unique et l'aider à devenir un être autonome capable d'action positive et d'engagement personnel. La Communauté Educative du Lycée CARCADO-SAISSEVAL a pour vocation de :

- Préparer l'élève aux diplômes et qualifications proposés et adapter son enseignement aux capacités de l'élève et à son évolution, en lui proposant des objectifs compatibles avec ses possibilités dans un esprit de pédagogie de la réussite ;
- Accompagner l'élève en lui donnant la possibilité de se situer et de progresser grâce à un dispositif collectif et individuel continu d'évaluation ;
- L'aider à mieux se connaître, à découvrir ses propres richesses, à définir son projet professionnel et le parcours de formation le plus approprié.
- Favoriser l'insertion professionnelle de l'élève ou de l'étudiant, notamment par l'acquisition des compétences et des comportements professionnels adaptés ;
- Donner au jeune accès aux méthodes, outils et technologies lui permettant de s'adapter au monde de demain.

Elle œuvre aussi à :

- Faire comprendre à chacun les exigences de la vie collective, sociale et professionnelle et l'aider à devenir capable de prendre des responsabilités tant au plan individuel que collectif notamment par la capacité à former des projets et à les mener jusqu'à leur terme ;
- Aider le jeune à s'ouvrir à la découverte et au respect des autres, des différentes cultures, à la connaissance du monde et de sa diversité et à lui apporter son soutien dans son cheminement spirituel, dans le respect des convictions de chacun.

Le Lycée CARCADO-SAISSEVAL est aujourd'hui l'héritier de l'œuvre créée en 1803 par Madame de CARCADO et Madame de SAISSEVAL inspirée par la pensée et les écrits du Père de CLORIVIERE.

Une vocation de deux siècles

CARCADO-SAISSEVAL a été fondé au temps de la Révolution Française par Madame de CARCADO et Madame de SAISSEVAL, Dames d'Honneur de Madame Elisabeth de France, sœur du Roi Louis XVI. Elles font en 1790, en la cathédrale Notre Dame de Paris, un vœu pour que « la Religion se conserve en ce Royaume » et par lequel elles s'engageaient à s'occuper, « après la Tourmente », des enfants délaissés.

A leur retour d'exil, Madame de CARCADO et Madame de SAISSEVAL, toutes deux veuves, fondent en 1803 sur l'emplacement du 121 boulevard Raspail une œuvre destinée à éduquer des jeunes venus de tous les milieux ayant perdu leurs parents pendant la Révolution. Elles ouvrent un internat pour les jeunes filles et trouvent des familles d'accueil pour les garçons.

Tous reçoivent un enseignement général et apprennent un métier.

Depuis cette date, et encore aujourd'hui, les valeurs de l'Evangile ont été la référence pour l'accueil et l'accompagnement des jeunes jusqu'à leur vie d'adulte, conciliant à la fois éducation à la vie et formation professionnelle.

La Communauté Educative du Lycée CARCADO-SAISSEVAL se sent responsable de la valorisation de cet héritage au début du troisième millénaire et continue de se sentir engagée pour l'accueil de chacun des élèves et sa préparation à sa vie d'adulte tant personnelle que professionnelle.

Le jeune est au centre de son projet éducatif. Est proposé aux jeunes et à leurs familles, un Projet d'Etablissement fondé sur la parole salvatrice de Jésus Christ. « Lève-toi et marche ».

*Arrêté relatif au Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant du 22 octobre 2005 ; sous réserve de modification des textes légaux et des dispositifs régionaux.

ACCES AVEC DISPENSE DE FORMATION PAR SELECTION réservé aux titulaires de Bac ASSP et SAPAT ou Terminales des Bac ASSP ET SAPAT

Le nombre de places offertes aux candidats en classe de Terminale ASSP ou SAPAT ou titulaires de ce même baccalauréat, dans notre Institut est de 10 places.

Vous êtes titulaire d'un baccalauréat professionnel ASSP ou SAPAT, ou élève en classe de Terminales ASSP/SAPAT, deux choix s'offrent à vous :

• Soit vous vous inscrivez pour un **ACCES A LA FORMATION COMPLETE PAR CONCOURS (voir la page 2 de ce document)**. Téléchargez la **fiche d'inscription au concours** sur : www.carcado-saisseval.com/ aller à la rubrique **Inscriptions** au bas de la page d'accueil et télécharger :

inscription_concours_AS2019

Vous vous présentez alors à l'ensemble des épreuves d'admissibilité puis d'admission du concours.

• Soit vous vous inscrivez pour un **ACCES AVEC DISPENSE DE FORMATION PAR SELECTION** réservé aux titulaires de BAC ASSP et SAPAT ou élève en classe de Terminales ASSP/SAPAT (sous réserve d'obtention du BAC ASSP SAPAT).

Vous bénéficierez alors d'une dispense de formation conformément à l'arrêté du 21 mai 2014 modifiant l'arrêté du 22 octobre 2005 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant.

BAC ASSP : A l'issue de l'admission à la sélection, les personnes titulaires du baccalauréat professionnel « Accompagnement Soins Services à la Personne » sont dispensées des modules de formation 1, 4, 6, 7 et 8. Elles doivent suivre :

3 modules d'une durée de 9 semaines (sur la base de 35 heures hebdomadaires).

- **Module 2** : Etat clinique d'une personne
- **Module 3** : Les soins
- **Module 5** : Relation - Communication

12 semaines de stage (sur la base de 35 heures hebdomadaires).

BAC SAPAT : A l'issue de l'admission à la sélection, les personnes titulaires du baccalauréat professionnel « Services Aux Personnes et Aux Territoires » sont dispensées des modules de formation 1, 4, 7 et 8. Elles doivent suivre :

4 modules d'une durée de 10 semaines (sur la base de 35 heures hebdomadaires).

- **Module 2** : Etat clinique d'une personne
- **Module 3** : Les soins
- **Module 5** : Relation – Communication
- **Module 6** : Hygiène des locaux hospitaliers

14 semaines de stage (sur la base de 35 heures hebdomadaires).

CONDITIONS D'ADMISSION A LA SELECTION

Etre titulaire du Bac ASSP ou SAPAT ou en classe terminale du Bac ASSP ou SAPAT (sous réserve de l'obtention du diplôme)

Pour la formation Initiale : Etre âgé de plus de 17 ans à la date d'entrée en formation.

Pour la formation en contrat d'apprentissage (alternance ou professionnalisation) : Etre âgé de 17 ans à 30 ans à la date d'entrée en formation.

EPREUVE DE SELECTION SUR DOSSIER et EPREUVE ORALE

Une sélection sur dossier

Une épreuve orale avec entretien de motivation de 20 minutes, devant 2 membres du jury. Les candidats retenus après la sélection sur dossier se présentent à un entretien visant à évaluer leur motivation pour la profession d'Aide-Soignant sur la base du dossier.

Inscriptions "sélection sur dossier bac ASSP SAPAT/ parcours partiel" de fin novembre 2018 au 28 février 2019

Téléchargez le dossier d'inscription sur www.carcado-saisseval.com/ rubrique Inscription au bas de la page d'accueil-télécharger : inscription_selectionBAC_AsspSapat_AS_2019

Renvoyer le dossier complet avec les documents demandés au dos de la fiche d'inscription pour le 28 février 2019 au plus tard (le cachet de la poste faisant foi) à :

Carcado-Saisseval/IFAS Sélection 121 Bd Raspail - CS 10622 - 75006 PARIS

 **Sélection sur dossier** Résultats de *l'admissibilité* : vendredi 29 mars 2019 à 17 heures par affichage au lycée et par courrier.

 **Epreuves orales de sélection** : *mai 2019* sur convocation par courrier

Résultats de l'admission : vendredi 24 Mai 2019 à 17 heures par affichage au lycée et *par courrier*.

2 voies pour un même Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant

La Formation Initiale d'Aide-Soignant

- avoir **plus de 17 ans** au moment de l'entrée en formation.
- **être admis au concours** d'entrée en formation.

La formation initiale, sous contrat avec l'Etat, se déroule sur **dix mois de septembre 2019 à juillet 2020**.

Règlement Financier :

- **Inscription individuelle : 1590 euros**
- **Inscription prise en charge par une entreprise ou congé individuel de formation : 6100 euros**

Cette somme comprend : les assurances, les cotisations, les frais de timbres et de reprographie.

Prévoir environ 90 euros supplémentaires pour les frais de tenues de stage.

- Confirmation de l'inscription en juin 2019 : 645 euros (**en cas de désistement, cette somme reste acquise à l'Institut de Formation**) par chèque établi à l'ordre de « Carcado-Saisseval ».
- Le règlement de la scolarité, après déduction de la somme versée à la confirmation de l'inscription (de 645 euros), se fait par prélèvements automatiques mensuels dès l'entrée en formation (soit 105 euros par mois pendant 9 mois d'octobre à juin). En cas de désistement, toute formation démarrée est due dans sa totalité.

Financement des études sous conditions*

CANDIDAT – Inscription individuelle : Une bourse peut être attribuée par la Région Ile-de-France *en fonction des ressources du foyer fiscal*.

Possibilité de solliciter **votre Région** (si vous habitez en dehors de la Région Île-de-France) ; ou **votre département**.

**Sous réserve d'acceptation des textes légaux, et des dispositifs régionaux* Sous certaines conditions, actions financées par la Région Île-de-France.

La Formation en contrat d'alternance d'Aide-Soignant : Alternance ou Professionnalisation

- ♦ avoir **plus de 17 et moins de 30 ans*** à la date d'entrée en formation.
- ♦ **être admis au concours** d'entrée en formation
- ♦ **être signataire d'un contrat d'alternance** avec un employeur :
 - Soit un contrat d'alternance pour les candidats recrutés par concours (parcours complet de formation),
 - Soit un contrat d'alternance ou un contrat de professionnalisation pour les candidats recrutés par sélection (parcours partiel avec dispense de formation).

L'ensemble de la formation en contrat d'alternance se déroule sur **seize mois de septembre 2019 à décembre 2020**, entre **enseignement théorique** à l'IFAS Carcado-Saisseval et **stages pratiques** pour partie chez l'employeur signataire du contrat et pour partie auprès d'autres établissements du secteur sanitaire et social. **Le temps de présence chez l'employeur** est de 35 heures hebdomadaires.

Contrat d'alternance: rémunération et exonération des frais de formation.

Les frais de formation sont pris en charge par l'employeur après signature d'un contrat d'alternance ou de professionnalisation.

La voie de l'alternance permet d'obtenir le Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant ainsi qu'une rémunération durant la période de formation. Les signataires d'un contrat en alternance bénéficient des mêmes règles qu'un contrat à durée déterminée.

L'employeur s'engage, outre le versement d'un salaire, à assurer à l'Aide-Soignant en contrat d'alternance cette formation professionnelle dispensée pour partie chez l'employeur et pour partie à l'UFA Carcado-Saisseval.

L'UFA est en relation avec des employeurs du secteur et apporte son soutien aux candidats admissibles au concours pour leur recherche d'employeurs d'avril à juillet 2019.

**en expérimentation, le contrat d'alternance est porté jusqu'à 30 ans pour des contrats signés avant le 31/12/2019.*



LES PERSPECTIVES DE LA FORMATION

1. Le titulaire du DEAS peut exercer sa profession en milieu hospitalier et extra hospitalier :

- dans les Hôpitaux (Médecine, Chirurgie, Rééducation, Urgences, Gériatrie, Pédiatrie, Psychiatrie...)
- dans les Cliniques
- dans les Services de Soins à Domicile
- dans les E.H.P.A.D. (Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes)
- dans les Maisons de Retraite
- dans les Structures d'Accueil de personnes en situation de handicap

2. Accéder à la formation d'Auxiliaire de Puériculture après avoir travaillé au moins 6 mois en tant qu'Aide-Soignant.

3. Après 3 ans d'exercice, le titulaire du DEAS peut se présenter :

- au concours dans les IFSI
- au concours d'éducateur de jeunes enfants

CALENDRIER

Accès avec dispense par sélection	Calendrier	
SELECTION ouverte à toute personne titulaire du Bac ASSP ou SAPAT ou en classe de terminale Bac Pro ASSP SAPAT (née avant le 1^{er} septembre 2001) Coût de l'inscription à la sélection : 60€ Pour une dispense de formation menant au DEAS		
Ouverture des inscriptions		
Télécharger la fiche d'inscription à la sélection sur www.carcado-saisseval.com/ aller à la rubrique Inscriptions au bas de la page d'accueil et télécharger : inscription_selectionBAC_AsspSapat_AS_2019	De fin novembre 2018 au 28 février 2019	
Clôture des inscriptions		
Renvoyer la fiche d'inscription à la sélection et le dossier soumis au jury de sélection avec le choix formation initiale ou en contrat d'apprentissage (en contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation). Avant le 28 février 2019 minuit		
Calendrier des épreuves		
Résultats de la sélection sur dossier	Vendredi 30 mars 2019	
Epreuve orale de sélection	mai 2019 à Paris 6ème ou 15ème	
Résultats de l'admission à la sélection	24 mai 2019	
Formation initiale partielle	Coût individuel : 1590 €	<i>en 10 mois : de septembre 2019 à juillet 2020</i>
Formation en contrat d'apprentissage : • alternance ou contrat de professionnalisation pour le parcours partiel avec dispense de formation.	Coûts pris en charge par l'employeur Rémunération en pourcentage du SMIC en qualité d'apprenti	<i>Formation avec dispense (réservée au bac ASSP ou SAPAT) en 16 mois : de septembre 2019 à décembre 2020</i>

Diplômée depuis 2015, j'ai fait ma formation d'AS en apprentissage. Je garde de cette formation que de très bons souvenirs, beaucoup d'attention, de professionnalisme, d'écoute et de bienveillance. J'ai également fait de belles rencontres avec les filles et le garçon de la classe. Depuis ma formation, je me suis dirigée vers les personnes âgées et je compte bien continuer à faire des formations pour approfondir mes connaissances dans ce domaine. Merci à Nathalie et Jean Claude.

Anaïs – AS diplômée en décembre 2015

Diplômée aide-soignante en 2015, j'ai beaucoup aimé votre école. J'y ai trouvé de l'aide, de l'attention, de l'écoute, de la bienveillance et du professionnalisme. Nathalie et Jean Claude sont de très bons professeurs et nous trouvons du soutien de la part de toute l'équipe, de la secrétaire à la directrice!

Sandrine – AS diplômée en juillet 2015

Diplômée aide-soignante

J'ai appris beaucoup de choses, avoir confiance en moi, aimé ce métier magnifique. Une année forte en émotions et en travail, les MSP m'ont beaucoup aidé à prendre de l'assurance. Mes professeurs m'ont beaucoup appris, toujours là pour répondre à nos questions, nous aider et nous écouter. Grâce à tous mes stages, je me suis dirigée vers les personnes âgées. Je suis actuellement en poste dans un SSIAD et je commence une formation ASG pour pouvoir approfondir mes connaissances. Et pourquoi ne pas devenir assistante gérontologique ?

Merci à nos deux profs, des fous rires, du sérieux, de la compassion. Merci à l'IFAS CARCADO.

Karine – AS diplômée en juillet 2015